

R. DARRICAU, *L'Afrique occidentale dans l'œuvre du dominicain Godefroy Loyer missionnaire au royaume d'Issinie (1667-1715) et les luttes doctrinales du XVIIIe siècle*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 52, (1982), pp. 325-343.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



L'AFRIQUE OCCIDENTALE DANS L'OEUVRE
DU DOMINICAIN GODEFROY LOYER
MISSIONNAIRE AU ROYAUME D'ISSINIE (1667-1715)
ET LES LUTTES DOCTRINALES DU XVIII^e SIÈCLE

PAR
R. DARRICAU

Il est assez peu question de l'Afrique noire dans les travaux consacrés au XVII^e et au XVIII^e siècles. Cependant, durant toute cette période, elle a attiré l'attention des compagnies commerciales, des voyageurs et des missionnaires français. Les uns et les autres ont publié des relations de leur passage en terre d'Afrique préparant ainsi les voies aux grandes explorations ultérieures et constituant aussi les sources qui allaient inspirer la littérature de l'âge des Lumières. En effet, de 1643 à 1715, l'Afrique occidentale est l'objet d'un grand nombre d'études. En 1634, le capucin Colombin de Nantes adressait à Peiresc une relation de son voyage en Guinée¹. Trois ans plus tard (1637), les pères Alexis de Saint-Lô et Bernardin de Renouard décrivaient les îles du Cap-Vert². Claude Jannequin, quant à lui, publiait en 1643 les observations recueillies au cours de la mission qu'il avait accomplie en Lybie, « au royaume de Sénégal », et le long du Niger³. En 1669, Villaut, sieur de Bellefond, publiait, à son tour, la synthèse des remarques qu'il avait notées durant son voyage en Guinée effectué sur l'ordre de Colbert, de novembre 1666 à septembre 1667. Ce travail marqua une date dans l'histoire des

¹ Colombin de Nantes, Relation d'un voyage en Guinée, adressée en 1634 à Peiresc, publiée par le P. Ubald d'Alençon, Paris 1906.

² Alexis de St-Lô et Bernardin de Renouard, Relation du voyage du Cap Vert. Dédiée à messieurs les associés de la Compagnie du voyage du Cap Vert, Paris 1637.

³ Jannequin Claude, Voyage de Lybie, au royaume du Sénégal, le long du Niger, avec la description des peuples qui sont le long de ce fleuve, leurs coutumes et façons de vivre, les particularités les plus remarquables de ces pays, Paris 1643, 228 p.

voyages en Afrique par son information et son objectivité⁴. En 1685 venait au jour un nouveau livre, celui de Michel Javolet de La Courbe. Il avait voyagé au Sénégal sur lequel il laissa d'importants mémoires⁵. En 1689, le père Jean-Baptiste Gaby, gardien des Observants de Loches, de retour du Sénégal faisait part de ses découvertes⁶. En 1695, un chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, Lemaire, racontait le voyage qu'il venait d'effectuer aux Canaries, Cap-Vert et Gambie⁷. En 1699, l'ingénieur François Froger éditait le récit de son voyage aux côtes d'Afrique notamment en Gorée et en Gambie⁸. La relation du père dominicain Godefroy Loyer publiée à Paris en 1714⁹ s'insère dans ce vaste mouvement, moins développé, certes, que celui du Canada ou de l'Orient mais cependant bien réel.

Cette orientation missionnaire de l'ordre dominicain correspondait à une de ses finalités les plus profondes. Au début du XVIII^e siècle elle

⁴ Villaut, sieur de Bellefond, Relation des côtes d'Afrique appelées Guinée, avec la description du pays, mœurs et façons de vivre des habitants, des productions de la terre et marchandises qu'on en apporte: avec des remarques historiques sur les côtes de l'Afrique, et notamment sur la Côte d'Or, pour justifier que les Français y ont été longtemps avant les autres nations, Paris 1669, 455 p.; (Paris, Bibl. Nat. 8° 03 n° 5).

⁵ Javolet de la Courbe Michel, Mémoire publié dans Cultru R., Les origines de l'Afrique occidentale française, Paris 1910.

⁶ Gaby J.-B., Relation de la Nigritie contenant une exacte description de ses royaumes et de leur gouvernement, la religion, les mœurs, coutumes et raretés de ce pays avec la découverte de la rivière du Sénégal dont on a fait une carte particulière, Paris 1689, 90 p.; Le Journal des Savants, 1689, p. 202 (1^o ed.), et p. 172 (2^o ed.), signale une Relation d'un voyage fait dans la Nigritie en 1686, par quatre Cordeliers missionnaires.

⁷ Lemaire, Voyage aux Canaries, Cap-Vert et Gambie, Paris, 1695; en 1698 paraissait, en Hollande, la Relation du voyage du sieur de Montauban en Guinée dans l'année 1695. Avec une description du royaume de Cap de Lopez, des mœurs, des coutumes et religions du pays, Amsterdam 1698. Le Journal des Savants en donna un compte-rendu, la même année 1698, p. 229 (1^o ed.), p. 203 (2^o ed.), (Paris, B.N.: 8° 01 495 [1]).

⁸ Froger François, Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697, aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et Iles Antilles par une escadre de vaisseaux du Roy commandée par M. de Gennes, Paris 1699; six ans plus tard, un nouvel ouvrage sur la Guinée paraissait en Hollande: Bosman W., Voyage de Guinée contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte, des mœurs de ses habitants et des productions du pays, Utrecht 1705, (Paris, Bibl. Nat. 8° 03 n° 8); voir compte-rendu dans Journal des Savants, 1706, p. 305 (1^o ed.), et p. 251 (2^o ed.).

⁹ Voir notes 31 et 33.

avait été accentuée par le Maître général Antonin Cloche¹⁰. Durant son long gouvernement (1686-1720) il ne cessa de pousser ses religieux à partir aux missions. Afin de réveiller leur zèle pour l'apostolat parmi les infidèles, Maître Cloche, peu après son élection, adressa à tous les provinciaux de l'ordre une circulaire qui les pressait de désigner des religieux instruits et de mœurs graves, capables de remplir le ministère qui avait toujours été tenu en grande estime chez les Frères prêcheurs. Il leur ordonna, en outre, de veiller à faire apprendre les langues étrangères aux futurs missionnaires. Cette impulsion porta des fruits. Les missions dominicaines se développèrent en Arménie et aux Antilles. Des tentatives de pénétration furent menées en Afrique occidentale. Chaque fois qu'il le put, Maître Cloche encouragea la publication des relations de ses missionnaires. Dans cet esprit, parurent les fameux ouvrages du P. Jean-Baptiste Labat sur les Antilles et sur l'Afrique¹¹. Pour être moins connue, la relation du Père Loyer consacrée au royaume d'Issinie n'en constitue pas moins un document très important sur les mœurs, les coutumes et la religion de l'Afrique noire au début du XVIII^e siècle. Un des premiers il tente une définition critique du fétichisme¹² ouvrant le débat qu'allait rendre célèbre l'intervention du président de Brosses¹³. Utilisée dans les luttes philosophiques et doctrinales de l'âge des Lumières, la relation du père Loyer fut sans cesse consultée jusqu'à nos jours¹⁴.

Dans les pages qui vont suivre nous allons présenter quelques aspects significatifs de cet ouvrage après avoir retracé les étapes essentielles de la carrière, peu connue, de son auteur.

¹⁰ Mortier A., *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, Paris 1914, t. VII, p. 269-285.

¹¹ Labat J.-B., *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le Cap Blanc et la rivière de Sierra-Leone jusqu'à plus de 300 lieues dans les terres, l'histoire naturelle de ce pays, les différentes nations qui y sont répandues, leur religion et leurs mœurs, avec l'état ancien des compagnies qui y font faire le commerce*, Paris 1728, 5 vol.; id., *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727. Contenant une description très exacte et très étendue de ces pays et du commerce qui s'y fait*, Paris 1730, 4 vol.; sur le P. Labat, voir G a s n i e r Michel, *Les Dominicains de Saint-Honoré*, Paris 1947, p. 223-230.

¹² Voir note 52.

¹³ Voir note 60.

¹⁴ Voir notes 58, 62, 63.

* * *

Godefroy Loyer¹⁵ vint au monde à Rennes en 1667. Il entra à quinze ans au couvent des Frères prêcheurs de sa ville natale où il prit l'habit. Il fut admis à la profession le 30 juillet 1683¹⁶. Deux mois après, le 11 octobre, il était assigné au couvent de Morlaix pour y faire ses études. Mais déjà il portait en lui un grand désir: celui d'être missionnaire. « En effet, écrivait-il plus tard, à peine avais-je commencé d'apprendre la grammaire que m'était tombé par hasard entre les mains une petite relation des missions des frères prêcheurs dans les îles d'Amérique, composée par le R. P. (André) Chevillard¹⁷, mon compatriote, profès du couvent de Bonne nouvelle, de Rennes. Mon cœur s'embrasa dès lors de l'imiter »¹⁸. L'occasion ne devait pas tarder à se présenter.

En effet, elle survint au cours de l'année 1691. Le frère Loyer fut invité par un de ses amis à l'accompagner dans un voyage à Rome. Le jeune religieux — il avait à peine vingt-quatre ans — en profita pour rendre visite au R. me Antonin Cloche, Maître général de son ordre et pour lui demander la faveur de partir aux missions étrangères. Celui-ci agréa sur-le-champ une supplique si conforme à ses désirs et le destina aux Antilles. Il informa aussitôt de sa décision le P. Antoine Pierre Caumels, prieur du couvent de Rodez, que la Propagande avait depuis peu nommé préfet apostolique des Antilles et qui préparait à La Rochelle son prochain départ avec six compagnons¹⁹.

Le Père Loyer se hâta de le rejoindre. Il arriva au couvent rochelais le 9 septembre²⁰. Il y séjourna jusqu'à son départ, le 7 octobre suivant.

¹⁵ La source fondamentale pour connaître la vie de G. Loyer est son autobiographie renfermée dans la Relation, op. cit., p. 1 - 120 et 282-289; Quétif-Échard, *Scriptores Ordinis Fratrum Praedicatorum*, t. II, p. 786; III, 205; G. Toravel, *La vie mouvementée du P. Godefroy Loyer, Dominicain missionnaire du couvent de Rennes (1667-1715)*, dans Documents pour servir à l'histoire de l'Ordre de Saint Dominique en France, 1973, n° 6, A 47-A 52. Voir aussi: *Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. X (1940) 382-384; t. XXIV (1954) 246, 251, 254-255, 268.

¹⁶ Toravel, op. cit., A-47, d'après A.D. Ille-et-Vilaine, 18 H 31. Registre du conseil.

¹⁷ Chevillard André, *Les desseins de Son Eminence de Richelieu pour l'Amérique et ce qui s'est passé de plus remarquable*, Rennes 1659; voir Quétif-Échard, t. I, p. 695.

¹⁸ Loyer, Relation, p. 2.

¹⁹ Ibid., p. 3.

²⁰ Toravel, op. cit., A-47 d'après A.D. Charente-Maritime, H. Dominicains; le P. Loyer signe au registre des messes du couvent du 9 septembre au 7 octobre.

Le navire sur lequel il prit place faisait partie d'une flotte composée de quarante six vaisseaux marchands, escortés par deux bateaux de guerre. Le voyage fut difficile. Il y eut une violente tempête en vue de la Corogne qui dispersa les vaisseaux, mais le 23 novembre, le Père Loyer arrivait à la Martinique et descendait au Marigot²¹.

Le préfet apostolique l'envoya presqu'aussitôt à la Grenade, poste qui venait d'être abandonné par les capucins, décimés par la peste. Le père Loyer s'exécuta, mais attaqué par les Caraïbes, il aurait été massacré sans le secours de l'un d'entre eux qui était chrétien. Peu à peu il parvint à se faire accepter. Il y réussit avec tant de bonheur que deux ans après son arrivée, le 1^{er} mars 1693, le gouverneur de la Grenade, Monsieur de Gémosat, demanda au ministre de la part des habitants, qu'on maintint le père Loyer dans l'île à la place des capucins. « C'est, mandait-il, un très digne religieux »²². Ce vœu ne devait pas se réaliser à cause des épidémies qui ravageaient la colonie.

Manquant de vin de messe, le père Loyer était revenu à La Martinique fin 1693 ou début 1694 pour s'en procurer. Il comptait être de retour dans trois semaines mais un incident grave allait bouleverser ses projets. En effet, se trouvant au mouillage à Saint-Pierre, il accepta d'administrer les sacrements aux membres de l'équipage d'un vaisseau atteints par la peste. Le soir même il était terrassé par le « mal de Siam ». En janvier 1694 il put regagner La Grenade, mais en son absence, les capucins avaient repris leur place.

C'est pourquoi il fit ses adieux aux habitants et après douze jours de traversée, il aborda à l'île Sainte-Croix. Il y trouva le P. Caumels, le préfet apostolique qu'il devait accompagner à Saint-Domingue. Pendant un mois, ils attendirent vainement un vaisseau français, aussi finirent-ils par s'embarquer sur un navire brandebourgeois qui les conduisit à l'île Saint-Thomas, possession du roi de Danemark. Mais, trois jours après leur arrivée, le vicaire apostolique mourut de la peste (septembre 1694). Le P. Loyer ne prolongea pas son séjour. Il reprit la route de Saint-Domingue par Porto Rico, le Cap François et Port de Paix Léogane. Le 8 octobre 1694, il devenait curé de Cul de Sac.

Mais il fut bientôt atteint de graves troubles digestifs et au bout d'un an il se vit dans l'obligation de rentrer en France pour tenter d'y

²¹ Loyer, Relation, p. 4; Toravel, op. cit., A-47 d'après registre paroissial; sur tout le séjour aux Antilles, voir Relation, p. 4-13.

²² Toravel, op. cit., A-48 d'après A.N. Colonies C/10 A/1.

recouvrer la santé²³. Une cure aux eaux de Bourbon le soulagea. En 1696, il fut assigné au couvent de Clermont-Ferrand. En 1697, il était « socius » du P. Jean Le Clerc, vicaire général de la congrégation de Bretagne; trois ans plus tard (1700) il en devenait le secrétaire au chapitre de Blois. Au même moment la carrière du P. Loyer allait entrer dans une phase nouvelle.

En effet, au cours de l'été 1700, le P. Loyer se rendit à Rome²⁴. Il avait l'intention de soumettre aux instances suprêmes de son ordre et à la congrégation de la Propagande des questions qui lui tenaient particulièrement à cœur et dont il portait le poids depuis six ans. Quand le P. Caumels était mort entre ses bras à l'île de Saint-Thomas, il lui avait demandé instamment de ne jamais oublier la mission de Guinée qui se trouvait à l'abandon, depuis la mort des pères Gonsalvez et Cerisier.

L'histoire de cette mission était ancienne²⁵. En 1635, le Père Alexis de Saint-Lô s'étant embarqué à Dieppe avait abordé à Rufisque (Sénégal) et avait fondé la première mission française de la côte occidentale d'Afrique. En 1637, cinq capucins avaient pris à leur tour la même direction en empruntant un navire de la compagnie de Saint-Malo. Ils avaient débarqué en côte d'Ivoire, dans une région qu'on appelait alors l'Issinie. Leur apostolat s'était terminé tragiquement: trois d'entre eux étaient morts de la peste, les deux autres n'ayant pu subvenir à leurs besoins avaient dû se réfugier dans un comptoir portugais. A cinquante ans de là, l'évangélisation avait été reprise par deux dominicains, les pères Gonsalvez et Cerisier. Ils avaient été bien accueillis par le chef de l'Issinie qui, pour marque de son estime, leur fit cadeau de six jeunes esclaves. Les plus doués d'entre eux, Aniaba et Rianca, furent envoyés en France pour y être instruits dans la religion catholique. Aniaba fut présenté à la cour de Versailles comme « le prince héritier du royaume d'Issinie ». Le baptême lui fut conféré par Bossuet et Louis XIV fut son parrain. Le cardinal de Noailles fut chargé de sa formation. Tous

²³ Loyer, Relation, p. 13.

²⁴ Ibid. p. 13.

²⁵ Mortier, op. cit., t. VII (Paris 1914), p. 271-272; Mouezy, Assinie et le Royaume de Krinjabo. Histoire et coutumes, Paris 1942; Wiltgen, Gold Coast mission history, 1471-1880, Techny Illinois, 1956; Bane, Catholic pioneers in West Africa, Dublin 1956; Vaumas G. de, L'éveil missionnaire de la France au XVII^e siècle, Paris 1959, p. 222-225; Loenertz R. J., Dominicains français missionnaires en Guinée au XVII^e siècle, dans Archivum Fratrum Praedicatorum, vol. XXIV (1954), p. 240-268.

les espoirs paraissaient permis à ceux qui ignoraient la véritable position de ce prince héritier d'un royaume imaginaire. La situation s'aggrava avec la disparition en 1694 des pères Gonsalvez et Cerisier.

De tout cela, le P. Loyer, qui était parfaitement au courant, s'entretint avec les prélats de la Propagande. A la suite de ces conversations, il fut décidé qu'il deviendrait préfet apostolique de la Mission avec la permission de choisir dans l'ordre dominicain tous les collaborateurs dont il aurait besoin.

Muni de ces pouvoirs, le Père Loyer quitta Rome et se rendit d'abord à Lyon où il rencontra le P. Jacques Villard, du couvent de Chambéry: il le retint comme compagnon de voyage. Puis il gagna Paris. Il y trouva de grandes sympathies. Louis XIV lui facilita la traversée en le faisant mettre en relation avec les Messieurs de la Compagnie de Guinée. D'autre part, on le chargea de ramener Louis Aniaba dans son pays d'Issinie.

Toutes les questions administratives étant réglées, le P. Loyer s'éloigna de Paris en février 1701, gagna Orléans, y prit le bateau à destination d'Angers et se dirigea vers Rennes pour y saluer sa famille. Après un bref séjour, il prit la route pour La Rochelle où il parvint le 6 mars. Il y demeura jusqu'au 18 avril, date à laquelle il s'embarqua sur « Le Poly » commandé par le Chevalier d'Amon²⁶.

Le 21, le navire abordait à l'Île de Croix où il faisait relâche jusqu'au 27. Après avoir essuyé une tempête les 28, 29 et 30 avril, il était abordé par un vaisseau ennemi dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Le 19 mai il atteignait l'île de Gorée, au Sénégal; le 22, il abordait à Rufisque; le 25 juin, il était en vue du royaume d'Issinie. Le chevalier d'Amon choisit un mouillage à l'embouchure de l'Assinie et ordonna le débarquement.

Le royaume d'Issinie, encore appelé Assinie à cause du fleuve de ce nom, était un territoire situé sur la côte de la Guinée septentrionale, ou côte des Dents, actuellement Côte d'Ivoire. Il occupait une région de lagunes aujourd'hui comprise entre la capitale Abidjan et la frontière du Ghana.

Le royaume d'Issinie apparut dès l'abord moins considérable que ne l'imaginait le P. Loyer. Il s'étendait sur 12 lieues de côtés et pénétrait à l'intérieur des terres sur 2 ou 3 lieues. Le territoire ne comptait guère que 10 ou 12 villages proches de la mer ou bâtis dans les îles de l'estuaire

²⁶ Sur le voyage en Afrique et le séjour en Issinie, voir L o y e r , Relation, p. 14-281.

à l'embouchure du fleuve Assinie. Ce royaume ne possédait que deux places maritimes: Takuéchué, la principale, et Bangayo. Sa capitale était Assoco « située dans une île du même nom que forme la rivière à une lieue et demie de la mer ». Elle comportait deux cents cases de roseaux abritant une population d'un millier d'habitants. Ce petit royaume était limité au nord par le peuple des Compas; à l'est par le royaume de Guoumray puis par celui d'Edoua, éloigné de dix lieues seulement d'Assoco; à l'ouest, enfin, par le peuple anthropophage des Qua-Qua.

Contrairement aux espoirs que l'on avait conçus, le retour de Louis Aniaba n'eut rien de triomphal. Les populations locales refusèrent de voir un prince en celui qui, quelques années auparavant, était encore un esclave. Le chevalier d'Amon comprit la méprise. Aussi, abandonnant Aniaba, traita-t-il avec Akassini, le véritable héritier du « trône », obtenant ainsi la concession d'un terrain situé sur la plage de débarquement sur lequel il fit construire un fort. Celui-ci fut achevé en août 1701. Le 24 août le pavillon français fut hissé au chant du *Te Deum* et le nouveau fort fut placé sous le patronyme de Saint-Louis. Le 23 septembre « Le Poly » quittait Issinie, promettant de revenir dans neuf mois pour ravitailler la garnison et la mission, ce qui la mettait en parfaite sécurité. Mais il n'en fut pas ainsi.

En effet, au bout d'un an, la colonie qui n'avait pas reçu de nouvelles de France se trouvait dans une situation presque désespérée. Le 13 novembre 1702 le fort avait été attaqué par un vaisseau hollandais et avait dû se défendre avec la dernière énergie pour échapper à l'écrasement. A peu près à la même date, le P. Loyer notait: « Nos vaisseaux avaient manqué de parole et n'étaient pas venus depuis plus de six mois que nous les attendions... Il (M. d'Amon) nous faisait espérer des munitions et des vivres, neuf mois après son départ, c'est-à-dire à la fin de juin quoique nous n'ayons vu ni l'un ni l'autre, ni reçu aucune nouvelle, étant réduit à la dernière nécessité et mourant presque de faim. Chacun de nous avait tout perdu ou troqué ses hardes pour des vivres, n'ayant aucuns effets du roi pour subsister l'équipage ».

Au début de 1703, aucun secours n'était encore venu. Comme il n'était plus possible de demeurer en Issinie²⁷, le P. Loyer prit la résolution de saisir la première occasion qui s'offrirait à lui pour regagner la France. Elle se présenta en mars sous la forme d'une saumaque portugaise, chargée d'esclaves, qui acceptait de le prendre à son bord. Le

²⁷ Sur le retour en Europe, voir Relation, p. 282-289.

Père Loyer n'hésita pas. Son retour en France fut très mouvementé, et faillit, plus d'une fois, tourner au tragique. A l'automne 1706, il était enfin à Rennes, parmi les siens. Au cours des années suivantes, il reprit sa vie normale. En juillet 1709, il était élu prieur du couvent de Vitré²⁸. En 1711, il était assigné à Rennes et en 1712, il recevait le titre de prédicateur général. Il fut sollicité une fois encore de reprendre sa place dans les missions²⁹, mais il préféra consacrer le reste de ses forces à recueillir les souvenirs de sa vie de missionnaire. Il mourut au couvent de Rennes, dans la nuit du 24 au 25 janvier 1715, peu de temps après l'impression de son travail³⁰.

En effet, la relation de son voyage au royaume d'Issinie venait de paraître en 1714 à Paris chez Arnoul Seneuze, quai des Augustins, à la Sphère, entre la rue Gît-le-Cœur et la rue Pavée et chez Jean-Paul Morel, à l'entrée de la grande salle du Palais, à l'Image Saint-Jean³¹. La critique l'accueillit avec faveur. Le *Journal des savants* lui consacra une belle recension³², le public lui témoigna son intérêt. Le succès fut durable puisque neuf ans plus tard, en 1723, parut une seconde édition, à la Sorbonne, chez Robert-Marc d'Espilly³³. L'ouvrage devait être

²⁸ Toravel, op. cit., A-52 d'après A.D. Ille-et-Vilaine, 18 H 52.

²⁹ Toravel, op. cit., A-52; Relation, Préface; le Père Loyer pensait depuis longtemps à son ouvrage. Lors d'un séjour à Lisbonne, au retour de l'Issinie, en 1705, il avait demandé au Rme P. Cloche la permission de l'imprimer; l'autorisation lui avait été accordée le 13 avril 1706. Il fut achevé seulement en 1711. L'approbation est du 20 janvier 1712 et le privilège royal du 17 mars 1714.

³⁰ Quétif - Échard, t. II, p. 786; Toravel, op. cit., A-52.

³¹ Relation du voyage au royaume d'Issigny, côte d'Or, pays de Guinée, en Afrique, la description du pays, les inclinations, les mœurs et la religion des habitants avec ce qui s'y est passé de plus remarquable dans l'établissement que les Français y ont fait, Paris, A. Seneuze, 1714. In-8°, pièces lim. 298 p. (Paris, Bibl. Nat. 803 n° 34; un autre exemplaire de cette édition se trouve à la Bibliothèque municipale de Dijon).

³² Journal des Savants, 1715, p. 9-14 (1^o ed.), p. 722 (2^o ed.): « Cet ouvrage est précédé d'une préface fort courte, mais écrite avec vivacité, et très propre à réveiller la curiosité du lecteur » (p. 9); « Nous n'avons pas de meilleure description de la région d'Issiny que celle du Père Loyer... elle est écrite avec cet air de simplicité et de bonne foi qui fait toujours présumer avantageusement du caractère d'un auteur »; Tables du Journal des Savants, art. Loyer.

³³ Relation du voyage au royaume d'Issigny, côte d'Or, pays de Guinée, en Afrique. La description du païs, les inclinations, les mœurs et la religion des habitants, avec ce qui s'y est passé de plus remarquable dans l'établissement que les Français y ont fait - Le tout exactement recueilli sur les lieux. Par le R. Père Godefroy Loyer, Préfet apostolique des missions des F. F. Prêcheurs aux côtes de Guinée en Afrique, religieux du couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes en Bretagne. Paris,

partiellement repris un siècle plus tard par Walckenaer³⁴. Il jouissait d'un tel crédit que lors de l'expédition de Guinée en 1843, l'amiral Fleuriot de Langle l'utilisa pour organiser la campagne.

Cet ouvrage du P. Loyer présente la description minutieuse des peuples au milieu desquels il a été appelé à vivre, de leurs institutions, de leurs coutumes, de leur religion. Écrit avec une sympathie réelle, son récit n'est pas dépourvu d'esprit critique. L'auteur observe, compare, interprète, essaie de comprendre des peuples qui lui paraissent déconcertants. En bon dominicain, il donne à l'occasion une note théologique. Son témoignage dépasse le cadre d'une simple narration. Il ouvre des perspectives nouvelles sur des régions peu connues et pose le problème missionnaire dans toute son ampleur.

Son premier souci est de définir les structures du royaume. Il commence par situer la place du roi au milieu des populations qui l'entourent³⁵. Celui-ci réside ordinairement à Assoco et de temps à autre à Takuéchué dans un palais construit avec des roseaux entrelacés, enduit de boue et peint avec la terre rouge, grise et jaune. C'est la seule construction du pays, toutes les autres maisons, même celles des grands nobles, sont de « méchantes cabanes pire que celles des charbonniers de France » (p. 124)³⁶. Il vit avec ses courtisans dans la plus grande et la plus constante intimité, ne se séparant pratiquement jamais d'eux, passant les journées en interminables palabres. Le système gouvernemental de l'Issinie, en effet, repose sur une concertation permanente entre le roi et ses sujets. Le Prince ne peut rien décider, si minime cela soit-il, sans avoir l'accord de la noblesse. Cependant le roi et les nobles doivent tenir compte aussi des avis du grand sorcier, l'*Ofnon*, dont l'autorité est quasi divine.

chez Robert-Marc d'Espilly, 1723. In-32, pièces limin. 298 p. (Bibl. de la Chambre de commerce de Bordeaux, n° 24.507. Cet exemplaire est actuellement le seul connu. Il n'est pas indiqué par Échard). Entre la première et la seconde édition avait paru, de Draslé de Grandpierre, Relation de divers voyages faits dans l'Afrique, dans l'Amérique et aux Indes occidentales, la description du royaume de Juda (Bénin) et quelques particularités touchant la vie du roi régnant, Paris 1718, 352 p.

³⁴ Walckenaer C. A., Collection des relations de voyage par mer et par terre en différentes parties depuis 1450 jusqu'à nos jours, Paris 1842, t. VIII, p. 149-267. Le Journal des Savants signale un ouvrage anglais traduit en Français, qui reprend, lui aussi, la Relation de Loyer: Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages, par mer et par terre, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues.

³⁵ Relation, p. 122-136.

³⁶ Relation, p. 124.

L'autorité du roi est encore limitée par diverses coutumes locales. La monarchie d'Issinie est élective. Les habitudes successorales privent ses enfants de toute participation à son héritage qui est dévolu à des parents éloignés³⁷. Les ressources du royaume sont pratiquement inexistantes. Le monarque doit y suppléer par le commerce avec les blancs et le trafic des esclaves. Il n'y a pas d'institutions judiciaires. L'exercice de la justice se borne à quelques amendes. Seuls sont punis la fuite des esclaves, la trahison et le sortilège. Le meurtre fait l'objet de dispositions spéciales. Dans ce cas les parents de la victime peuvent poursuivre l'assassin et l'abattre. Mais si celui-ci parvient à rejoindre le roi, il est hors d'atteinte. Il est seulement condamné à payer une forte amende. Si l'assassin est un esclave il est vendu aux navigateurs de passage³⁸.

Après avoir étudié les structures politiques du royaume, le Père Loyer trace un tableau assez précis de la population. « Les habitants, écrit-il, ont l'œil vif et étincelant, les dents plus blanches que l'ivoire »³⁹. Ils sont doués d'un « jugement exquis, ils sont fins, adroits et rusés »⁴⁰. Mais en contre-partie, assure-t-il un peu plus loin, ils sont « menteurs au-delà de tout ce que l'on peut dire et larrons plus qu'on ne peut penser ». L'appât du gain est un trait caractéristique de leur nation. Il ne faut pas s'en étonner car « il n'y a point chez eux ni loi, ni punition contre le vol qu'ils considèrent comme un acte particulièrement difficile, donnant des louanges au plus grand larron comme à l'homme le plus adroit. Cela enflé le courage des autres, leur cause un véritable plaisir. Ils rient entre eux à gorge déployée, s'apprenant les uns aux autres leur tour de souplesse. Le roi lui-même encourage et partage le butin avec eux »⁴¹.

Cette population habite dans des cases de roseaux, couvertes de feuilles de palme, si basses qu'il est difficile de s'y tenir debout. Quelques petits sièges d'un demi-pied de haut achetés à des navigateurs permettent à peine de s'y asseoir et servent aussi la nuit de coussin pour se reposer⁴². Comme vaisselle, les villageois possèdent « quelques méchants pots et des gamelles pétris de leurs mains avec un peu de sable mêlé de terre grasse qu'ils vont chercher loin et qui sont si mal cuits

³⁷ Relation, p. 135.

³⁸ Relation, p. 223.

³⁹ Relation, p. 137.

⁴⁰ Relation, p. 141.

⁴¹ Relation, p. 144.

⁴² Relation, p. 169.

qu'à moins d'habitude il est impossible de manier sans les casser ». Ils ne connaissent pas les cuillers et les fourchettes. Leur nourriture est à base de figues, de bananes, d'ignames, de riz, de maïs et de millet. Avec ces grains, ils fabriquent un pain de très mauvaise qualité⁴³.

L'insuffisance de l'alimentation entraîne des maladies de toute sorte. Mais les habitants du royaume ne peuvent lutter contre elles étant dépourvus de connaissances médicales. Ils utilisent seulement trois remèdes appliqués indistinctement à tous les maux « composés de maniguettes et du jus de quelques herbes fortes qu'ils pilent et expriment et qu'ils font boire aux malades ». Toutefois, ils possèdent le secret d'une herbe dont le marc et le jus appliqués sur les blessures, opèrent des guérisons « fabuleuses » au dire du P. Loyer⁴⁴.

Cette situation sanitaire provoque une forte mortalité. Les habitants sont hantés par la pensée continuelle de leur trépas, d'où le souci profond qu'ils ont de préparer leur mort⁴⁵. Ils se font un point d'honneur d'acheter un coffre pour y déposer leur dépouille et le pagne le plus beau qu'ils pourront trouver afin d'en être revêtus après leur décès. Ils font aussi provision de bijoux pour en orner leur corps « ayant la superstition de croire qu'ils en seront mieux reçus dans l'autre monde lorsqu'ils iront avec un plus riche équipage, superstition dont ils commencent, grâce à Dieu, à revenir et qui coûtait, il y a peu de temps encore, la vie à plusieurs pauvres femmes et esclaves qui étaient immolés à la mort des rois ou des nobles afin, disaient-ils, qu'ils allassent servir dans l'autre monde leur mari ou leur maître ».

Les funérailles donnent lieu à d'imposantes cérémonies que le P. Loyer décrit dans le détail. « Lorsque quelqu'un est mort, la nouvelle s'en répand aussitôt, et il s'assemble volontairement sur le lieu une centaine de femmes, pour la plupart toutes vieilles, que je ne puis mieux comparer qu'aux pleureuses de l'antiquité. Là elles font de si horribles hurlements et en même temps des choses si grotesques qu'elles excitent tout ensemble et à rire et de la frayeur. Les unes prennent des pioches et s'en vont en plusieurs endroits de l'habitation du mort fouiller en terre pour le chercher, criant à haute voix et l'appelant par son nom de toutes leurs forces. Les autres courent de cases en cases comme des extravagantes, le cherchant et demandant à tous ceux qu'elles rencontrent s'ils n'ont pas vu un tel; qu'elles nomment, en pleurant à

⁴³ Relation, p. 172.

⁴⁴ Relation, p. 235.

⁴⁵ Relation, p. 236.

chaudes larmes qui leur descendent sur les joues et leur baignent tout le sein: et ceux à qui elles font ces demandes baissent les yeux leur répondant, *aourou*, comme qui dirait, il n'est plus ». D'autres femmes s'occupent pendant ce temps auprès du corps, « racontant dans leurs pleurs ses actions, ses richesses et ses vertus; et elles travaillent à le barbouiller, à le peigner, fuser ses cheveux, l'orner de ses bijoux et de sa plus belle paigne ». Puis, après avoir été exposé quelque temps dans la case où il est mort, le défunt est déposé dans le coffre préparé à cet effet. La cérémonie funèbre se déroule au milieu d'un important rassemblement de peuples venus de tout le voisinage qui ne cessent de tirer des décharges d'armes autour du corps. Le coffre est alors fermé « et quatre esclaves le prenant, s'en vont dans les bois, en quelque lieu écarté, sans être suivis de personne et font un trou en terre où ils le mettent, sans qu'on sache le lieu de la sépulture du défunt ».

Mais la relation du P. Loyer ne contient pas seulement une description des coutumes des habitants de l'Issinie. Elle comporte également quelques notations intéressantes sur la flore⁴⁶ et sur la faune⁴⁷. Il remarque combien cette dernière est riche, mais il constate avec regret que les noirs sont loin d'en tirer tout le parti qu'ils pourraient.

L'analyse du missionnaire dominicain en Issinie est donc, on le voit, assez sombre. Il considère les populations qu'il a rencontrées comme peu évoluées et l'on comprend sa réaction désabusée quand il écrit: « On sera sans doute surpris de voir des royaumes dont les monarques sont des paysans, des villes qui ne sont faites que de roseaux, des vaisseaux construits chacun d'un seul arbre et surtout des peuples qui vivent sans soin, qui parlent sans règle, qui négocient sans écriture, qui marchent sans habits et dont les uns s'établissent dans les rivières comme les poissons et les autres dans des trous comme des vers, dont ils ont la nudité et presque l'indifférence »⁴⁸. Nous sommes loin du mythe du *Bon sauvage*.

Cependant son sentiment profond est moins désespérant. S'il porte un jugement motivé sur la situation de populations passablement dégradées, il ne s'en tient pas là. Il élève le débat et formule des conclusions toutes différentes dans le chapitre qu'il consacre à la religion. En l'écrivant son cœur retrouve l'espérance dans les destinées de ce petit royaume. Son examen de la vie religieuse des habitants de l'Issinie con-

⁴⁶ Relation, p. 189-197.

⁴⁷ Relation, p. 203-218.

⁴⁸ Relation, Préface.

stitue le centre de son volume: c'est en fait une des toutes premières études qui ont été consacrées à l'examen du fétichisme⁴⁹.

Avant tout, il fallait le définir: « Il est difficile, écrit-il, de comprendre ce que c'est et je me suis efforcé plusieurs fois, en m'informant des plus âgés d'entre eux, de reconnaître leur croyance en cette matière. Pas un n'a su me l'expliquer nettement, et je puis dire que pas un d'eux ne sait sa religion. Ils disent seulement qu'ils l'ont eue par tradition, de père en fils, que c'est à ces fétiches qu'ils ont l'obligation de tout le bien qu'ils éprouvent en cette vie et qu'il ne dépend que d'elles de leur faire tout le mal possible »⁵⁰. Aussi leur témoignent-ils tout le respect possible.

Tous les matins, après leur lever, ils s'en vont au bord de la mer ou de la rivière pour se laver. Après avoir jeté un peu d'eau sur leur tête, quelque fois du sable en signe d'humilité, ils joignent les mains puis les entrouvrent priant en ces termes, les yeux levés au ciel: « Anguïoumé mamé akaka, mamé bembé, mamé angouan e aounsán, c'est-à-dire: mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui du riz et des ignames, donnez-moi de l'or..., donnez-moi des esclaves et des richesses, donnez-moi la santé, et faites que je sois léger et dispos ».

Ces fétiches sont divers selon l'originalité de chacun. A peine trouve-t-on deux nègres qui ont à leur endroit une pensée semblable. L'un a pour fétiche « un petit morceau de bois jaune ou rouge; l'autre quelques dents de chien, de tigre ou de civette; l'autre une dent d'éléphant ou un œuf ou quelque os d'oiseau; quelques têtes de volailles ou de bœuf ou de cabri, et j'en passe ». Les populations de l'Issinie ont une foi peu commune en ces fétiches et une très grande exactitude dans l'observance des rites par lesquels ils les honorent. Les uns se privent pour toujours de vin en leur honneur, les autres d'eau de vie, celui-ci de chair, celui-là de certains poissons, l'un d'un certain fruit, l'autre de riz, de miel ou de quelque autre chose et tous, sans exception, se privent de quelque chose par mortification à leur honneur et on les tuerait plutôt que de leur faire transgresser leur promesse. Ils consacrent divers jours

⁴⁹ Relation, p. 242-254. Le terme Fétichisme avait été utilisé précédemment par un missionnaire danois, Guillaume-Jean Müller, dans son ouvrage: *Le pays de Fétu, situé en Afrique sur la Côte d'Or, en Guinée, sincèrement et soigneusement décrit d'après une expérience de huit ans, des observations exactes et des recherches continuelles, avec un vocabulaire de la langue de Fétu, Hambourg 1673*; on le retrouve dans d'autres relations, mais il fut mis en honneur par le Président de Brosses; voir note 60.

⁵⁰ Relation, p. 243.

de l'année à leurs fétiches, le principal est celui qui marque l'anniversaire de leur naissance. Ils le solennisent particulièrement « blanchissant ce jour tout leur fétiche et son autel, se barbouillant tout le corps d'eux-mêmes et se couvrant d'un peigne blanc ». Certains leur dédient le vendredi de chaque semaine « qu'ils regardent comme nous faisons le dimanche, chacun étant occupé ce jour-là uniquement à son fétiche, à le prier et à lui faire quelques présents en sacrifice ». Il y a aussi les fétiches tutélaires du royaume « qui sont ou quelques grandes montagnes ou quelques gros arbres ». Si quelqu'un ose s'attaquer à eux il est immédiatement condamné à mort. Pareillement, chaque village possède un fétiche commun, ses habitants le parent et l'accomodent ensemble pour lui recommander les besoins publics. Ils le parent, l'entourent de soins, dressent pour lui des autels de roseau recouverts d'un toit de feuilles de palmier. Cela n'empêche pas chaque particulier d'en avoir un à l'intérieur de son enclos qu'il orne à sa mode et barbouille de diverses couleurs toutes les semaines. Tous les matins ils leur portent très exactement à manger, de tout ce qu'ils ont de plus précieux et de plus délicat et ils croiraient en être tués dans peu s'ils manquaient à ce devoir. Et leur foi dans ces fétiches était absolue. Le P. Loyer voulut un jour leur démontrer que tout cela était une vaine superstition. « Je pris leurs fétiches, écrit-il, que je rompis en mille pièces, je les foulais aux pieds, puis je les jetais au feu: ils se brûlèrent facilement... Dans l'instant, ils se mirent à fuir, me disant que j'allais être brûlé vif par le feu du ciel ou englouti dans la terre. Mais quand ils virent que leurs fétiches ne se vengeaient pas de moi, ils me regardaient avec admiration et me disaient que si je n'étais pas mort, c'est que je n'y croyais pas et que le fétiche n'avait pas de pouvoir sur les blancs. Je leur dis qu'ils n'y crussent pas non plus que moi, et que je leur donnerais un moyen pour empêcher que le fétiche n'eût aucun pouvoir sur eux. Ils me répondirent que le fétiche les battrait et ne voulait pas qu'ils changeassent rien de leurs anciennes pratiques »⁵¹.

Cette religion fétichiste ne comporte ni prêtres ni temples publics, excepté les petits autels dont nous avons fait mention plus haut. Chacun fait lui-même ses fétiches et les choisit suivant son inclination personnelle. Il y a néanmoins dans l'Etat une espèce de Pontife ou père commun qu'ils appellent « Ofnon », élu, nourri et entretenu aux dépens du public. Son emploi principal est de fabriquer les grands fétiches publics et de siéger au conseil du roi qui ne peut rien entreprendre sans son consentement.

⁵¹ Relation, p. 251.

Mais l'étude de toutes ces pratiques ne suffit pas à faire connaître la véritable nature de la religion des habitants de l'Issinie et par delà celle des noirs de l'Afrique. Il faut dépasser les apparences et rompre avec l'opinion de ceux qui « n'ont jamais compris à fond la religion de ces peuples, non plus que leurs fétiches et superstitions ».

Les fétiches, en effet, ne constituent pas le fondement de la religion des noirs car pour eux ils ne sont absolument pas des dieux. Le prétendre est à leurs yeux une « impiété dont ils se défendent de toutes leurs forces lorsqu'on leur en parle ». Les fétiches n'ont aucun pouvoir spirituel qui leur soit propre. Ils n'ont d'autorité que celle qui leur est donnée par un Dieu supérieur et unique: « Les nègres reconnaissent un seul Dieu, créateur de toutes choses, mais auteur particulièrement de fétiches, qu'il a mis sur la terre pour le service des hommes ». Ainsi donc, en dépit des apparences, malgré « leur croyance... si embrouillée », les populations de l'Afrique sont monothéistes. Elles se servent de leurs fétiches comme d'un moyen d'aller à Dieu: « Je ne puis mieux expliquer ces fétiches, qu'ils ne regardent pas comme des dieux, que par les dévotions particulières des fidèles, puisqu'ils ne les regardent et les honorent que d'un culte relatif à Dieu, qui en est le créateur, comme nous honorons les images ou les reliques, sans comparaison, dans la véritable religion ⁵² ».

Cette position impliquait de profondes conséquences. La principale était que les noirs se trouvaient beaucoup plus près du christianisme qu'il n'y paraissait à première vue, ses fondements et celui des religions africaines étant communs. Ainsi, en affirmant sans ambiguïté le monothéisme des noirs, le P. Loyer prenait-il parti dans une querelle capitale dont les lendemains devaient être considérables ⁵³.

En effet, depuis le xvi^e siècle, les missionnaires recherchaient chez les noirs, les éléments destinés à confirmer ou à infirmer la théorie de la permanence de la révélation primitive. La tradition catholique affirmait qu'Adam et Eve avaient joui, avant la chute, de grâces d'un ordre élevé. Ils connaissaient, par une révélation directe, l'existence d'un Dieu unique, la nécessité de le servir, les lois fondamentales de la Société. Le péché originel ne fit pas disparaître complètement le bénéfice de la

⁵² Relation, p. 242.

⁵³ Le Père Loyer ne dissimulait pas pour autant les difficultés considérables que présentait l'évangélisation. Il insiste sur les obstacles que créent l'amour du lucre et l'habitude du vol (p. 145, 147, 150), mais il redoute surtout la croyance de l'Issinie à la métempsychose (p. 256-257).

révélation primitive. L'humanité conserva un certain niveau et le peuple juif devint le peuple élu. Mais des nations se corrompirent et entrèrent en décadence. Leur culte se mêla d'éléments superstitieux. Leur organisation sociale se dégrada. Les nations africaines représentaient quelques éléments de cette humanité coupée de la primitive révélation, mais en partie seulement, car chez elles, sous des aspects quelquefois étranges, il était possible de retrouver le donné primitif.

A cette tâche, s'attaquèrent les missionnaires lorsqu'ils entrèrent en contact avec les peuples non européens. Ils pensaient y réussir rapidement, car en vertu de la chronologie encore admise, la création, le péché, la dispersion des peuples étaient des événements relativement récents. Ils espérèrent à plusieurs reprises être parvenus à leurs fins et les ouvrages de Claude d'Abbeville ⁵⁴, d'Yves d'Evreux ⁵⁵ et du P. Du Tertre ⁵⁶, dominicain, et bien d'autres encore, semblèrent confirmer les esprits dans ce sens et répandirent le mythe du *bon sauvage*.

Il y eut cependant des voix discordantes n'acceptant pas le fait du maintien de la révélation primitive par toute la terre. Ils puisèrent leur argumentation dans les récits des voyageurs favorables à leurs thèses, par exemple, dans ceux de Villault de Bonnefonds ⁵⁷ très opposé au monothéisme des noirs.

Le P. Loyer s'éleva contre ces conceptions en théologien et en missiologue avec beaucoup de nuance et de solidité, ne considérant pas les populations noires comme douées de toutes les qualités mais ne les écrasant pas non plus sous le poids d'un héritage quasi insurmontable.

En prenant cette position, le P. Loyer se situe à la source directe du traditionalisme et du fidéisme des contre-révolutionnaires du début du XIX^e siècle. Ceux-ci, en effet, rechercheront en tous lieux les traces de la primitive révélation, et ils s'appuieront, pour ce faire, sur les missionnaires et les explorateurs de l'époque précédente. Auguste Ni-

⁵⁴ Claude d'Abbeville, Histoire de la mission des Pères Capucins en l'Inde nouvelle appelée Maragnon, Paris 1612, 1613, 1623, 1876.

⁵⁵ Yves d'Evreux, Voyage dans le Nord du Brésil fait durant les années 1613-1614, publ. par F. Denis, Paris 1864.

⁵⁶ Du Tertre J.-B., Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique... et un traité fort ample des mœurs des sauvages du pays, de l'état de la colonie française et des esclaves tant mores que sauvages, Paris 1654, 498 p. Le P. Dominicain exalte « la grande simplicité et naïveté naturelle » des Antillais; « les sauvages de ces îles sont les moins vicieux, les plus sociables... de toutes les nations du monde ».

⁵⁷ Voir note 4.

colas, l'apologiste bien connu, utilisera le P. Loyer dans ses célèbres *Etudes philosophiques sur le christianisme*⁵⁸.

Les positions prises par le P. Loyer ne devaient pas manquer de lui attirer des contradicteurs⁵⁹. Le président de Brosses le combattit vigoureusement. Il consacra aux fétiches un ouvrage fameux dans lequel il s'appliqua à réfuter les thèses du dominicain. Il l'utilisa d'ailleurs pour sa documentation et le cite à plusieurs reprises. En effet, les thèses du P. Loyer ne convenaient pas à sa philosophie sensualiste. Selon lui, l'humanité était partie d'un état quasi-sauvage. Ne voulant pas contredire ouvertement la doctrine catholique sur le péché originel, il l'interprétait dans un sens augustinien, sinon même janséniste, en affirmant: « le genre humain avait d'abord reçu de Dieu même des instructions immédiates conformes à l'intelligence dont sa bonté avait doué les hommes. Il est si étonnant de les voir ensuite tomber dans un état de stupidité brute, qu'on ne peut guère s'empêcher de le regarder comme une juste et surnaturelle punition de l'oubli dont ils s'étaient rendus coupables envers la main bienfaitrice qui les avait créés⁶⁰ ».

Dans cet état de « stupidité brute », les hommes n'avaient aucune notion de Dieu. Mais ils éprouvaient de la crainte devant les forces de la nature, et espéraient en obtenir divers biens. Comme il ne dépendait pas d'eux d'atteindre ce double résultat, ils inventèrent des êtres étrangers auxquels ils pouvaient s'adresser pour arriver à leurs fins. Ils représentèrent ces êtres sous une forme matérielle: ce furent les fétiches, première expression de l'idée de Dieu, et dieux authentiques eux-mêmes: « Les fétiches sont de vraies divinités », affirmait-il. Ce n'est que peu à peu que l'idée de la divinité s'épurait, et l'on atteignait enfin le monothéisme, suprême degré de l'évolution humaine⁶¹.

Cet ouvrage prenait le contre-pied des positions défendues alors par l'apologétique catholique. Celle-ci, sensible au péché originel, insistait sur l'idée de décadence, sur la fragilité du bien. Elle était peu sensible à la notion de progrès. Elle voyait dans toute élévation de l'humanité la reconquête de positions autrefois perdues. Le Président de

⁵⁸ 4^e ed. de 1847, t. I, p. 175.

⁵⁹ Ainsi J.-B. Vico, dans son *De constantia philologiae*, ch. IX, comme dans sa *Scienza nuova*, paragraphes 79-80.

⁶⁰ Brosses Ch. de, *Du culte des dieux fétiches, ou parallèle de l'ancienne religion de l'Egypte avec la religion actuelle de Nigritie* (s. l. 1760); Madeleine David, *La genèse de l'ouvrage du Président de Brosses: « Du culte des dieux fétiches »* (1760), Thèse de 3^e Cycle de Lettres, Paris 1964.

⁶¹ Entre autres, p. 22-24, 105.

Brosses, au contraire, concluait à une élévation indéfinie de l'humanité, à un perfectionnement croissant des Lumières. Cette thèse qui puisait son origine dans une analyse nouvelle de la religion des primitifs, devait avoir une immense influence sur la pensée moderne. Elle est une des sources directes de la pensée de Benjamin Constant, d'Auguste Comte, de J. Lubbock ou de Tylor. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, lorsqu'il s'agira de combattre le positivisme et l'animisme, le Père Schmidt ⁶² et Mgr. Le Roy ⁶³ retourneront, une nouvelle fois, aux idées du Père Loyer.

* * *

Comme on vient de le voir à la lumière des pages qui précèdent, la *Relation* du P. Loyer sur le royaume d'Issinie dépasse largement le cadre d'un simple récit de voyage: il s'agit de tout autre chose. C'est d'abord un ouvrage doctrinal, destiné à définir la doctrine catholique vis-à-vis des religions non chrétiennes. C'est ensuite une étude missionnaire dont les conclusions seront reprises lors de la grande expansion missionnaire de l'époque contemporaine. Enfin c'est une source dans laquelle ont puisé les tenants des positions traditionalistes en théologie et en philosophie: comme tel, l'ouvrage du P. Godefroy Loyer se relie directement à la littérature anti-philosophique et contre-révolutionnaire. Il annonce en un certain sens Maistre et Bonald.

⁶² Schmidt G., *Die Stellung der Pygmäenvölker*, Stuttgart 1910; id., *La révélation primitive*, ed. fr. par P. Lemonnyer, Paris 1914.

⁶³ Le Roy A., *La religion des primitifs*, Paris 1909; voir aussi: Gore H., *Un grand missionnaire*, Mgr Alexandre Le Roy, Paris 1952, p. 193-206.